

Club Normandie Carnassier

EPREUVE OFFICIELLE MIXTE

BATEAU / FLOAT TUBE

FFPS CARNASSIER Lac

de Pont L'évêque.

Bases réglementaires

*Compétition de pêche aux leurres, en bateau, en 2 épreuves de 8 heures.
Chaque épreuve comptant pour une date.*

Epreuve du samedi 20 octobre 2018.

RECEPTION :

La réception des compétiteurs se fera de 7h00 à 8h00.
La mise à l'eau des embarcations aura lieu à partir de 7h00.

BRIEFING : 08H15.

L'épreuve se déroulera de 9h00 à 17h00
Attention à la zone de pêche interdite entre 14 et 16H (voir plan)

Les compétiteurs devront rejoindre la zone de retour pour
17h00.

Epreuve du dimanche 1^{er} juillet 2018.

RECEPTION :

La réception des compétiteurs se fera de 7h00 à 8h00.
La mise à l'eau des embarcations aura lieu à partir de 7h00.

BRIEFING : 08h15

DEROULEMENT :

L'épreuve se déroulera de 9h00 à 17h00
Attention à la zone de pêche interdite entre 14 et 16H (voir plan)

Les compétiteurs devront rejoindre la zone de retour
avant 17h00.

Club Normandie Carnassier

POISSONS HOMOLOGUES POUR LES 2 EPREUVES :

Perche : d'au moins 20 cm pour le Float tube et 25cm pour le bateau

Sandre : d'au moins 50 cm.

Brochet : d'au moins 60 cm. (1 brochet maximum au vivier/pêcheur)

Silure : d'au moins 80 cm
(quota 3 unités, comptant pour le classement général coef 0,5)

QUOTA de 6 poissons

Ils seront présentés au bateau de contrôle ou aux postes fixes,
Durant le temps de pêche pour y être mesurés.
Seront retenus les poissons les plus longs de chaque espèce.
Le classement final s'effectuera au total des centimètres cumulés.

**PECHE INTERDITE POUR TOUS LES COMPETITEURS à partir du samedi 13
octobre inclu** LA VIOLATION DE CETTE MESURE AINSI QUE DES CONDITIONS DE
NAVIGATION SUR LE SITE ENTRAINERA LA DISQUALIFICATION DES CONTREVENANTS
(SANS LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION)

RECOMMANDATIONS :

Il vous faut consulter le règlement de la compétition (à votre disposition sur place).
Nous vous recommandons la plus grande courtoisie envers les organisateurs, le jury ainsi qu'envers
les gardes pouvant contrôler si vous êtes en règle avec la police de la pêche et de la navigation.

**Propulsion par moteur électrique, le thermique étant interdit sur ce plan d'eau. Pêche
sans ardillon.**

LE PORT DU GILET DE SAUVETAGE EST OBLIGATOIRE

AUCUNE RETRACTATION D'ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTÉE PASSÉ LE **14
octobre.**

APRES CETTE DATE,
LES SOMMES VERSÉES A L'ORGANISATION RESTERONT ACQUISES A club Normandie Carnassier.

Renseignements :

POUTIER Sébastien : 06 34 01 01 78 mail : teamhyperborea@hotmail.com



Attention, il est possible qu'une partie du Lac soit interdite à la pêche et à la navigation sur un créneau de 2H (entre 14H et 16H). Cette partie est délimitée par des bouées rouge. Ce créneau est réservé à la base nautique en cas de réservation pour faire du Scooter des mers. Si jamais ils n'ont pas de réservation (ce qui est fort possible à cette époque), tous le lac sera disponible sur toute la journée. Ceci est valable le Samedi et le dimanche.